



INFORMATIONS SUR "LE PASS'SPORT" POUR LES CLUBS

Le "Pass'Sport" est une allocation de rentrée sportive d'un **montant de 50 € !**

Cette aide de l'État est destinée aux enfants de 6 à 17 ans bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire, ou de l'AAH (Allocation aux Adultes Handicapés pour les jeunes entre 16 et 18 ans) ou de l'AEEH 2021 (Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé).

Elle leur permettra de bénéficier de l'aide lors d'une adhésion dans un club sportif.

Pour entrer dans ce dispositif, l'association doit disposer d'un "Compte asso", ou le créer. En cas de difficulté, le club peut contacter le CDOS 01 qui lui fournira un guide pour le créer.

L'opportunité pour votre club, grâce à cette allocation, est d'inciter les jeunes à prendre une licence dans votre association.

Concrètement, le club titulaire d'un "Compte Asso" reçoit un jeune entre 6 et 17 ans qui a en sa possession une lettre du ministère l'informant qu'il est bénéficiaire de l'allocation de rentrée scolaire pour 2021 (ou de l'AAH, ou de l'AEEH) et, de fait, du "Pass'Sport".

Le club signe, tamponne et date le courrier, conserve ce courrier ou en fait une copie (obligatoire, car des contrôles a posteriori seront organisés par la DRAJES), et déduit les 50 € de la licence.

A partir du 1er septembre, il peut se connecter sur son "Compte Asso" et saisir les informations sur les jeunes ayant bénéficié de ce dispositif, sans valider et sans télétransmettre. Vers la mi-octobre (date non définie à ce jour), il télétransmet sa liste de jeunes et le montant des "Pass'Sports" cumulé.

Une seconde session d'enregistrements de nouvelles licences sera à nouveau possible de la mi-octobre jusqu'au 30 novembre 2021.

La DRAJES réceptionne les demandes des clubs et demande au tiers payeur (le CDOS 01) de reverser la somme totale au club.

Si ce n'est déjà fait, n'hésitez pas à créer dès maintenant votre "Compte Asso".

Nous espérons avoir répondu à vos interrogations.

Nous restons à votre disposition ; pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au 04 74 45 11 27 ou par mail à contact@cdos01.com.

Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Ain - CDOS 01

14 rue de la Grenouillère - 01000 BOURG EN BRESSE

Tél. : 04 74 45 11 27 - Mail : contact@cdos01.com